

Atelier n°1

« Conforter le bien vivre ensemble »

Comité technique agenda 21

Compte rendu réunion du mardi 10 mars 2015

Présents	Absents	Secrétaire de séance
<ul style="list-style-type: none">Anne-Marie Hergoualc'hJean Le ViolManon FilyPascal Mornat	<ul style="list-style-type: none">[Nom des absents]	<ul style="list-style-type: none">Pascal Mornat

L'atelier 1 « Conforter le bien vivre ensemble » du Comité technique agenda 21 de la CC de l'Aulne Maritime s'est réuni le 10 mars 2015 pour échanger sur les principaux sujets devant faire l'objet d'actions à intégrer dans l'Agenda 21 de la collectivité.

Partie 1. BRAINSTORMING

La discussion s'est d'abord engagée sur l'importance de la solidarité et du bénévolat. Spontanément ont été évoqués les jardins partagés et les circuits courts, puis l'exercice a été recadré selon les grands items du document « Les pistes d'actions Agenda 21 » du COPIL 8.

1. L'économie

Les actions suivantes ont émergé, reclassées dans l'ordre de ce document.

Dans le cadre
de l'atelier 2 ?

- Développement des **circuits-courts** : Repérer les acteurs locaux – organiser périodiquement un rassemblement des vendeurs de produits de terroir (hors période estivale et touristique) – rechercher un dépositaire chez qui les habitants intéressés pourraient retirer leurs achats
- Redynamisation des **centres-bourgs** : Constat d'un très faible nombre de commerces et de restaurants dans les centre-bourgs de Saint-Ségol, Rosnoën et Pont-de-Buis lès Quimerch. Sur Le Faou, les commerces alimentaires ont également tendance à fermer : la dynamique peut être lancée à l'occasion de prochains **travaux d'aménagement** mais reste liée au label « petite cité de caractère ».

Dans le cadre
de l'atelier 4 ?

2. L'environnement

Développement des **énergies renouvelables** : Le projet de loi « transition énergétique » prévoit la possibilité pour les collectivités d'investir dans des projets d'ENR « citoyens » facilitant l'acceptation par les habitants.

Dans le cadre
de l'atelier 3 ?

3. Mobilité durable

La question du développement des **déplacements durables** a aussi été évoquée :

- Problème spécifique du maintien de la liaison ferroviaire Brest-Quimper.
- Mobilité douce : prolonger la piste cyclable dans la forêt du Cranou ; mettre en valeur les chemins existants pour favoriser les circulations douces (piétons, vélos/VTT, chevaux)
- Véhicules électriques : prévoir un point de recharge dans chacun des bourgs.

4. Habitat durable

- **Rénovation du bâti** existant : S'informer sur le plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH), les aides et les dispositifs existants
- Construction **exemplaire** : Encourager les expériences d'éco-lotissements
- Construction **solidaire** : Créer des habitats partagés pour les seniors
- Lancer un programme local de l'habitat (**PLH**) sur la CCAM

5. Communication sur les initiatives locales

- Information par les associations des événements organisés sur les territoires : mise en place de **panneaux** à l'entrée des bourgs, voire en centres-bourgs.
- Création d'une permanence Pôle Emploi
- Centralisation des offres de babysitting (interrogations sur le travail au noir)

6. Moments et lieux de convivialité

L'idée de cet item serait de faciliter les moments de convivialité pour « faire sortir les gens » et créer du lien social :

- Jardins familiaux / **jardins partagés** : repérer les personnes intéressées
- Fête des voisins / **fêtes de quartiers** : promouvoir cette manifestation au niveau communautaire – étudier les possibilités de mise à disposition de matériel de fête – promouvoir des produits locaux (produits maritimes).
- Aménagement d'**espaces de convivialité** avec matériels fixes (barbecue...) sur des lieux centraux et/ou des lieux de rencontre « officiels ».

7. Mixité sociale

- Mettre en valeur les expériences existantes – favoriser les rencontres entre les enfants et les anciens dans le cadre des activités périscolaires.
- Mettre en place une « **politique jeunesse** » sur la CC Aulne Maritime
 - ↳ Créer des événements sportifs partagés ; des journées/soirées à thème
 - ↳ Mettre en place des équipements et des structures communes (ex : navette)
 - ↳ Aménager des lieux de rencontre adaptés pour les jeunes : local, terrain de jeux, etc.
- Rendre plus accessible le territoire aux différentes formes de handicaps (mobilité réduite, malvoyance, etc.)
- Promouvoir et encourager les **initiatives solidaires** (garages solidaires, jardins-partagés, système d'échanges-libres, trocs/don, lutte contre le gaspillage alimentaire, embellissement bénévoles des pas-de-portes et centres-villes, etc.)
- Associer les artistes locaux et acteurs de la culture à la valorisation du territoire

Partie 2. Modalités d'intervention

Pour cet atelier, il pourrait être intéressant de faire intervenir :

- ↳ La DDTM sur les PLH et le PREH
- ↳ L'association Colporterre sur les initiatives de « consommation collaborative »
- ↳ L'association « Et puis Fleurette » sur l'habitat partagé des seniors
- ↳ Le cabinet-conseils « Batitherm conseils » pour le logement passif
- ↳ Ener'gence pour la rénovation énergétique des logements
- ↳ L'ADESS du Pays de Brest au sujet de l'Economie Sociale et Solidaire
- ↳ L'association « familles rurales » sur la politique jeunesse notamment

Rendez-vous le 24 mars 2015 de 17h00 à 19h00 à la CCAM (petite salle)

Ordre du jour proposé :

1. Poursuite du travail engagé (enrichissement des propositions)
2. Intervention de la DDTM au sujet du PLH et PREH